



ILE DE FRANCE

www.macif.fr

PHILIPPE REVELLAT
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

Demande du 03/07/2015 à 13 h 30

"Déclaration sinistre habitation"

Nous avons pris note de votre Déclaration sinistre habitation.

Le contenu de votre demande est le suivant :

Pour confirmer mon appel Telephonique du 1er Juillet, Notre pavillon, situé 33, Rue des Perroquets 94350 Villiers sur marne a sur une zone de son pourtour de grosse lézardes sur le mur et ce depuis environ 15 Jours. En effet, cela semble du a un problème de retrait de terrain du a la sécheresse et canicule que nous subissons en ce moment. Alerté par cela, j'ai mandaté un bureau d'étude (BET.FLORENTIN GAMONAL). Suite à vos conseils, j'ai appelé les services techniques de la mairie de Villiers sur marne qui m'ont dit ce qui suit : Je ne pas avoir eu cette année d'autres demandes de classement en catastrophe naturelle. Je ne pas garder de traces de demandes éventuelles qu'il aurait effectué, sur ce pavillon l'ancien propriétaire m'ont encouragé à prévenir la mairie pour demande de classification en catastrophe naturelle, ce que je fais en parallèle. Notez que Lundi 6 juillet matin, le bureau d'étude et l'entrepreneur viennent pour effectuer des sondages et juger de l'ampleur des dégâts. J'ai pris la décision de commencer tout de suite les travaux car les fissures, vu les conditions climatiques s'agrandissent et je ne voudrais pas fragiliser la maison suite a une trop longue attente. Ce bureau d'étude m'a conseillé de vous demander que vous dépêchiez un expert qui pourrait en leur présence, constater l'ampleur de l'affaissement. Je vous envoie ceci par courrier classique. Avec le rapport préliminaire en attachement a votre disposition pour tout renseignement, Philippe Revellat

Si pour des raisons de gestion, la Macif doit vous contacter pour cette demande, vous désirez être joint au :

06 07 70 86 66 (autre)

Nous étudions votre demande